

**ECOLE ELEMENTAIRE
46 RUE BOULARD
75014 PARIS**

Tél : 01 45 40 58 29
Fax : 01 45 41 13 58

Courrier électronique / e-mail :
ce.0750838 d@ac-paris.fr

Nom du directeur

M. Michel CAUCHARD

A

Madame l'inspectrice de l'Education Nationale
Circonscription 14 A Montparnasse
Madame la Maire du 14^{ème} arrondissement
Madame la Chef de circonscription des affaires
scolaires
Madame la REV
Monsieur le DPA
Monsieur le DDEN
Mesdames Messieurs les enseignants
Mesdames, Messieurs les parents élus

Paris, le 01/05/16

Objet : Synthèse du Conseil d'Ecole du 24 mars 2016

**RECTORAT
DE L'ACADÉMIE
DE PARIS**

**ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE :**
94, Avenue Gambetta
75984 Paris cedex 20
Tél : 01 44 62 40 24
Fax : 01 44 62 40 10

**CIRCONSCRIPTION 14 A
Montparnasse**
188, rue d'Alésia 75014 PARIS
Tél : 01 45 43 46 76
Fax : 01 45 45 00 28

Monsieur, Monsieur,

Je vous prie de bien vouloir prendre connaissance de la synthèse du Conseil d'Ecole du 24 mars 2016,

SECTION I Le scolaire

1. Prévision d'effectifs élèves.

Ce1 : 64 ; ce2 : 72 ; cm1 : 67 ; cm2 : 55 ; cp : 64 soit pour 12 classes : 322 ; soit une moyenne de 26,83, à laquelle il faut ajouter 12 élèves ULIS qui, bien que non comptés dans les effectifs, sont inclus dans les classes ordinaires au cas par cas en fonction de leurs compétences, les dispositions législatives nouvelles renforçant ce dispositif d'inclusion. En conclusion l'école sera chargée, voire très chargée.

Départ à la retraite de Mme Bartnicki saluée pour sa disponibilité pour l'enseignement de l'allemand dans une autre classe que la sienne : les Cm2 ; et son investissement pour une classe de mer autogérée.

Départ aussi de Mlle Doisteau, jeune collègue, brigade, sur le poste en suspens de Mme Milly en congé de longue maladie. Honneur à la jeune collègue pour son investissement très sérieux dans sa classe.

2. L'enseignement des langues.

L'anglais 2 fois 45 mn par semaine, dans toutes les classes .

La question de l'allemand reste complexe. Cette année, pour les élèves volontaires de Cm2, sur temps APC, 1 fois 45 min avec échange de services entre M Surirey, Mme Briand et Mme Bartnicki. Ceci afin de permettre aux élèves de demander une classe bilangue Anglais allemand en sixième, sans certitude de l'obtenir.

L'an prochain, incertitude sur le dispositif, d'autant que selon la FCPE, à juste titre, la continuité de l'apprentissage de l'allemand commencerait dès le Cm1 pour que les élèves de cm2 puissent prétendre à la classe bilangue en sixième. Sinon pas de classe bilangue anglais allemand en sixième au collège Paul Bert.

Un poste a été fléché allemand pour l'école Boulard.

Nous attendons donc les directives pour affiner le dispositif pour l'an prochain.

A propos du partenariat avec une université américaine pour l'aide à l'enseignement de l'anglais, des contraintes administratives n'ont pas permis la mise en œuvre de ce projet. Il est possible qu'une solution soit trouvée pour l'an prochain en termes d'agrément, puisque les intervenants extérieurs, que seraient les étudiants américains doivent être agréés par l'Académie de Paris, quand bien même ils seraient sous la responsabilité de l'enseignant, par exemple dans le cadre d'un décloisonnement. C'est pourquoi l'école travaille à un projet qui sera soumis à Madame l'inspectrice, sachant que le projet ne pourra être que général puisque les modalités pratiques, classes concernées, périodes et horaires dépendront des disponibilités des étudiants américains. Il ne peut donc pas y avoir d'habilitations personnelles, mais une habilitation globale sur le principe.

3. Point sur les AVS.

2 AVS Collectifs en ULIS (anciennement dénommée CLIS) , Eric Mam et Halima Rincourt, fidèles et dévoués aux élèves en situation de handicap auprès de Claire Giunta, enseignante spécialisée.

1 AVS individuel en CM2

1 AVS individuel en Cm1

1 AVS individuel en CP

1 AVS individuel en CE2

Du mouvement chez les personnels AVS dont la précarité professionnelle induit des recherches d'emplois mieux rémunérés. Difficultés pour le Rectorat à trouver des AVS.

L'an prochain : besoins en AVS individuel en Ce1 :2/ en cm1 : 1/ en cm2 : 1

4. Retour de l'entretien de Mon Ecole Boulard avec Madame l'inspectrice.

Le problème des enseignants non remplacés est récurrent dans tout Paris. Notre école a elle aussi été touchée, l'inspection ne parvenant pas à fournir des remplaçants avec ses faibles moyens en personnels pour toute sa circonscription.

Mon Ecole Boulard a donc été reçue par Madame l'Inspectrice sur cette problématique, il est vrai difficile, notamment pour la classe de Cm1 dont les élèves

ont pâti les années précédentes de ces mêmes pointillés de remplacements et le manque de formation de certains jeunes enseignants.

La problématique de l'allemand et des classes de sixième bilingue a aussi été abordé. Cf. point mentionné plus haut.

Enfin le projet Middlebury a été abordé Point sur Middlebury : le rendez-vous a permis de mettre à plat les éléments bloquants (assurance ...). L'Inspectrice est favorable à la mise en place du projet. Si l'équipe enseignante et M. CAUCHARD veulent toujours mettre en œuvre ce projet, il faut solliciter un agrément au Rectorat, demande qui sera montée avec M. CAUCHARD.

Les enseignants répondent qu'ils souhaitent que le projet soit mis en place. Il reste donc maintenant à demander l'agrément au rectorat.

Précision : l'enseignant reste pilote de l'apprentissage et en délègue une partie à des enseignants mis à disposition. Mme MUNOZ précise que le corps enseignant était à la base intéressé par ce projet car il permet un apprentissage plus interactif et plus naturel avec un natif de langue anglaise.

5. Enseignants non remplacés – Remerciements de Mon Ecole Boulard – Comment cela se passe –t-il pour les enfants ?

Plusieurs cas peuvent se présenter. Un enseignant absent inopinément, ou une absence prévue de longue date, pour un temps court ou pour un temps long (hospitalisation, longue maladie, congé de maternité)

Le directeur prévient l'inspection qui gère au cas par cas selon ses priorités dans toutes ses écoles et en fonction de ses faibles capacités.

Il arrive donc souvent que les enseignants ne soient pas remplacés.

En règle générale, quand il n'y a qu'un seul enseignant non remplacé, les élèves sont répartis dans les autres classes. C'est difficile en termes de places, de gestion des emplois du temps et du programme en cours dans la classe. Parfois des classes ne peuvent pas prendre d'élèves parce qu'elles vont à la piscine ou en sortie.

Les élèves, il est vrai, ne travaillent pas comme ils auraient travaillé avec leur enseignant (e) dans le cadre d'une progression pédagogique et de contenus spécifiques dans lesquels les enseignants des autres classes ne peuvent pratiquement entrer, faute de temps, de disponibilité et de gestion matérielle.

L'équipe pédagogique considère donc que c'est à l'institution de prendre ses responsabilités et qu'il n'appartient pas aux enseignants d'y pallier au regard de leurs conditions de travail et de leurs effectifs, même s'ils font le maximum pour accueillir le mieux possibles les élèves.

Quand deux enseignants ne sont pas remplacés, le directeur abandonne son travail au profit des élèves, ce qui ne va pas sans difficultés tant la tâche de direction est lourde à Paris.

Mon Ecole Boulard remercie tous les enseignants qui ont accepté de prendre des élèves et d'être solidaires alors que les classes sont surchargées ainsi que M. CAUCHARD qui a pris de temps en temps la classe.

6. Précisions sur les conditions de lecture ou d'emprunts de livre à l'école (BCD ou bibliothèque de classe)

Les situations sont variées.

La BCD est ouverte aux classes, le DPA n'y voit aucun inconvénient à condition de respecter l'ordre du rangement. Des emprunts sur des thématiques peuvent être faits. Mais le plus souvent la bibliothèque de classe suffit puisque c'est un sas ponctuel quand le travail est terminé.
Souvent les classes sont inscrites à la bibliothèque municipale

SECTION II Le périscolaire

1. ARE : inscriptions au deuxième trimestre.

Le DPA est contraint par le nombre d'activités qu'il peut proposer.
S'il y a un choix des élèves sur une thématique, en revanche le DPA doit décider des ateliers dans ces thématiques.

D'une manière générale, grande satisfaction des enfants, des familles, et de l'équipe pédagogique pour ce partenariat serein entre le directeur et le DPA, qui travaillent en bonne intelligence au sein d'une communication fluide.

SECTION III La sécurité

1 Mesures de sécurité face au plan Vigipirate.

La vigilance de l'école est constante.

Nous distinguons le PPMS en cas de danger extérieur, et pour lequel nous sommes entraînés ; et la situation d'intrusion terroriste qui a donné lieu à des consignes et conseils à la fois de l'Education nationale, du Ministère de l'Intérieur, notamment via Madame la commissaire de la police nationale du 14^e arrondissement et de la Ville de Paris.

Plusieurs réunions ont été tenues ces dernières semaines par les différents partenaires afin de prévoir et de répondre au mieux de manière pragmatique et responsable.

Il est clair que des modalités sont prévues par l'école (Le Directeur et le DPA) mais qu'elles ne seront pas divulguées pour des raisons évidentes de sécurité.

SECTION IV Bâtiment

Travaux pendant l'été.

Budget participatif : réfection des toilettes des cours de récréation.

Etape 1 : questionnaire aux élèves

Etape 2 : bilan de ce questionnaire par la CASPE avec le Directeur, le DPA et les parents élus.

Etape 3 : synthèse rendue aux délégués de classe par le Directeur et le DPA

Etape 4 : propositions de décoration des élèves via les délégués

Etape 5 : transmission des propositions de décoration à la CASPE

Etape 6 : Travaux d'investigation et de programmation pour cet été par la SLA et la CASPE.

SECTION V Evènementiel

1 Bilan festival du livre.

Recette 1046,05 E soit une dotation de livres qu'il faut commander pour 233,08 E
Remerciements aux associations qui ont monté et contrôlé cette opération.

2 Projet alimentation en Ce2 avec la Caisse des Ecoles et les parents d'élèves.

- Constat des cantinières et animateurs : beaucoup de plateaux reviennent pleins. Grand gâchis
- Saisine de la Caisse des Ecoles par le directeur
- Projet de sensibilisation à la diététique à l'aspect humaniste de l'alimentation. Cible les CE2.
- Questionnaire aux élèves de Ce2 fait par les enseignants
- Retour vers la diététicienne de la caisse des écoles et une association humanitaire
- Forums en classe
- Intervention plus spécifique sur la diététique à travers un power point réalisé par une maman d'élève FCPE, Mme Frati, chaleureusement remerciée pour son investissement et la qualité de son approche.
- Travaux ensuite en BCD sur le temps de l'interclasse en vue d'une exposition.

3 Atelier handicap du samedi matin.

L'enseignante de l'ULIS explique qu'il lui a fallu éviter des écueils pour proposer à ses élèves cet atelier du samedi matin :

- Eloignement géographique des élèves qui arrivent en taxi
- Risque de dépôt de certaines familles de l'enfant pour un mode de garderie alors que l'enfant a besoin de relations familiales
- Profils des élèves de l'ULIS

En sorte qu'il ne s'est trouvé aucun élève de l'ULIS susceptible de tirer bénéfice de cet atelier d'arts plastique de samedi matin.

L'association a trouvé un enfant du 15^e arrondissement.

L'atelier fonctionne donc avec ce seul enfant, parfois absent.

4 Préparation de la Fête de juin sur le thème de la paix.

Le comité des fêtes qui regroupe le Directeur, le DPA, les parents élus et des enseignants à reconduit le format de l'an dernier : fête le samedi matin 25 juin.

Plusieurs dimensions :

- Culturelles

- Ludiques
- Conviviales

A sur le plan culturel

Spectacles dans le préau,

1. Atelier du jeudi « de l'écran à la scène »
2. Atelier théâtre du vendredi (grands)
3. La chorale de l'école ARE
4. Danse du monde ARE
5. Hip-hop ARE

Exposition d'œuvres à l'entrée de la cour sur des grilles en W : arts visuels

Dans les salles du rez-de-chaussée :

- Atelier d'architecture
- Atelier activités manuelles
- Exposition de travaux des enfants

Décoration DPA et Affiches sur le thème de la paix

B Sur le plan ludique

Divers stands de jeux dont certains culturels (fresque vivante, cadavres exquis...)

C sur le plan de la convivialité

Buffet, bal, flash mode (il s'agit d'un fil rouge dans la fête : toutes 30 min les enfants spontanément se mettent à danser sur une musique diffusée à la sono : danses apprises avec Mme Artiguenave PCP Eps)

Djembé proposé par le DPA.

Stand café.

Parallèlement à cette fête des spectacles le soir en semaine (ateliers bleus, classes).

Et aussi une présentation générale aux parents de tout ce qui est fait aux ARE par le DPA.

La question de la sécurité est soulevée.

Demande de convention à la CASPE.

Information du commissariat de police et demande spécifique de présence policière aux abords de l'école ; service d'ordre et d'accueil des parents à l'entrée et dans l'école.

Il peut s'avérer cependant que les autorités interdisent les fêtes d'école.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Directeur